

# Les équilibres financiers – BA eau potable

- Les dépenses et recettes de fonctionnement seront stabilisées par rapport à 2017 :
  - La surtaxe municipale ne devrait pas être augmentée par rapport à celle de 2017, elle-même étant inchangée depuis 2014 ;
  - En raison de la stabilité du volume d'eau potable consommé.
- Le dernier emprunt a été réalisé début 2015 pour un montant de 200 000 €.
- La surtaxe en 2017 est de 0,15ht/m<sup>3</sup> pour 1 366 642 m<sup>3</sup> consommés.
- Les programmes de travaux prévus en 2017 concernent les interventions ponctuelles pour réaliser des grosses réparations et renouveler les branchements plomb.
- La ville participera financièrement aux travaux de rénovation des conduites d'eau situées sur la commune de Gazost, après les glissements de terrains de 2015.
- Le volume des travaux retenus sera financé par les amortissements budgétaires réglementaires.
- La rémunération du fermier est de 0,75415€ht/m<sup>3</sup> (valeur au 1<sup>er</sup>/04/2017) et de 0,3743 ht/m<sup>3</sup> (valeur au 1<sup>er</sup>/10/2017).
- L'encours de dette est de 1,5 M€ ; l'annuité de 149 K€.

# Les équilibres financiers – BA assainissement

- Des travaux concernant la station d'épuration avec des remises aux normes de sécurité, les travaux des berges du gave en amont de la station et les grosses réparations des canalisations.
- Pas de recours à l'emprunt en 2018
- Le financement sera assuré par les amortissements budgétaires obligatoires.
- Les recettes de fonctionnement diminuent avec une surtaxe municipale inchangée (Produit 2017 attendu : 2 210 000 €) mais la suspension de l'aide à la performance épuratoire en 2018 en raison des difficultés rencontrées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.
- La surtaxe municipale resterait fixée à 1,56€ht/m<sup>3</sup>, tarif voté à partir d'avril 2014 avec un volume prévisionnel d'eau assainie qui devrait être de 1 600 000 m<sup>3</sup> (donnée identique aux années 2016 et 2017).
- La rémunération du fermier est de 0,8035€ht/m<sup>3</sup> (valeur au 1<sup>er</sup>/10/2017) et de 0,8299€ht/m<sup>3</sup> (valeur au 1<sup>er</sup>/04/2017).
- L'encours de dette est de 12,8M€ ; l'annuité de 1,3M€.

## Les équilibres financiers – BA parking Merlasse

- Le budget concerne uniquement la gestion du parking municipal couvert.
- Il devrait s'établir à environ 245 000 €.
- Les recettes dépendront des tarifs 2018 qui ont été votés fin 2017.
- Les charges d'exploitation intégreront le remboursement d'un emprunt de 150 000 € mobilisé en 2012 pour les travaux de réfection de la façade.
- L'encours de dette est de 150K€ ; l'annuité de 17K€.

# Les équilibres financiers – BA golf

- La subvention communale du budget principal devrait être stabilisée par rapport à 2017 ceci pour financer les charges d'exploitation.
- Les tarifs ont été votés fin 2017.
- Les crédits d'investissement seront affectés à l'entretien du parcours (cheminements, réfection des bunkers) ainsi qu'à l'acquisition de matériels (tondeuse, arroseurs, buts de rugby au practice).
- Une délégation de service public est toujours activement recherchée.
- L'encours de dette est 68 K€ ; l'annuité de 6 K€.

---

# Les équilibres financiers – BA op funéraires

- Les recettes et les dépenses de fonctionnement restent stables par rapport à 2017,
- Des crédits sont réservés pour la construction d'une nouvelle tranche de 12 caveaux de 3 places au cimetière du Bon Pasteur.

## Les équilibres financiers – BA UF multi viandes

- Les loyers revalorisés chaque année s'élèvent à 36 000 €,
- Ils permettent de couvrir l'annuité de l'emprunt de 280 000 € contracté pour financer les travaux d'extension des bâtiments,
- Les charges courantes et les amortissements sont couverts par les loyers versés par la coopérative des Gaves,
- L'encours de dette au 1/1/2018 est de 206K€, l'annuité de 26K€.

# Les équilibres financiers – BA pic du Jer

- Les recettes constatées proviennent de la montée - descente du funiculaire, de la visite des grottes, de l'activité de restauration au sommet du Pic et de la vente d'articles à la boutique de souvenirs,
- Des crédits seront ouverts pour assurer des travaux de purge des rochers se situant près de la voie, pour des travaux à l'étage du restaurant et au Belvédère.
- L'encours de dette est de 744 K€ ; l'annuité de 52 K€.

# Les équilibres financiers – BA lot pl Anclades

- Le budget créé à partir de l'année 2016, doit permettre la poursuite de la vente de lots destinés à l'habitat et la réalisation d'aménagements complémentaires en matière de voirie.
- Des crédits de viabilisation seront prévus au budget 2018.